

RAPPORT D'ÉVALUATION PROJET D'OFFRE DE FORMATION POUR LE PROCHAIN CONTRAT 2021-2025

École supérieure des beaux-arts de Nîmes
(ESBAN)

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020
VAGUE A

Rapport publié le 30/09/2020



Pour le Hcéres¹ :

Nelly Dupin, Président par intérim,
Secrétaire générale

Au nom du comité d'experts² :

David Cascaro, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

PRÉSENTATION

L'École supérieure des beaux-arts de Nîmes (ESBAN), créée en 1820, s'est constituée en 2011 en établissement public de coopération culturelle (EPCC), fondé par la ville de Nîmes et par l'État.

L'ESBAN se situe sur trois sites :

- l'Hôtel Rivet, bâtiment du XVIII^{ème} classé monument historique depuis 2005,
- le Chapitre, relié à l'Hôtel Rivet par une cour,
- le site Espace Création des Oliviers accueillant les ateliers Volume et Édition.

L'ESBAN délivre deux diplômes nationaux :

- un diplôme national d'art (DNA), option *Art*, conférant le grade de licence,
- un diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP), option *Art*, conférant le grade master.

Ces diplômes ont pour vocation à former les futurs acteurs de la création, de la diffusion, de la production et de la transmission de l'art. Au-delà de l'acquisition des compétences et connaissances nécessaires à la conduite d'une pratique artistique autonome par l'étudiant, le cursus d'études appréhende les différentes pratiques de l'exposition et les notions liées aux écritures de l'exposition et ses formats. L'initiation à la recherche traite des relations entre l'art et l'exposition pour un premier axe, et des formes artistiques et théoriques au croisement de l'écriture, du cinéma, de la vidéo et de la performance pour un second axe.

De plus, l'ESBAN délivre un diplôme d'établissement *Production et régie des œuvres et des expositions* (depuis 2016), accessible aux titulaires du DNA ou du DNSEP ainsi qu'aux titulaires d'une licence universitaire, dont le caractère très professionnalisant est remarquable et qui a vocation à être développé.

AVIS SUR LES FORMATIONS PROPOSÉES

L'ESBAN a bâti un projet d'offre de formation pour la période 2020-2025 de manière réaliste et sincère. Ayant bien mesuré le contexte régional, tant du point de vue de l'offre d'enseignement supérieur artistique que de la sociologie des étudiants, elle vise une reconduction de son offre actuelle autour de deux diplômes de 1^{er} et 2^{ème} cycle dédiés à l'option *Art*.

L'aménagement planifié des cursus d'études concerne davantage l'environnement d'apprentissage que les contenus dispensés. En effet, l'école souhaite d'abord améliorer son attractivité à l'échelle régionale pour compenser un risque démographique et mettre en place une politique de soutien à la réussite ainsi qu'un suivi accru de ses diplômés. Elle vise également l'approfondissement de l'offre de services (médecine préventive, local étudiants) et la participation pour la vie étudiante (charte). Concernant la pédagogie, elle cherche par son échelle humaine l'amélioration des transversalités. Cela signifie par exemple ouvrir des sessions de *workshops* à l'ensemble des étudiants.

La formation est très complète, les connaissances généralistes, techniques, méthodologiques et théoriques, sont transmises sous formes d'ateliers, de cours, d'échanges, de stages et de mises en situation professionnelle. La qualité de la formation et la prise en compte des enjeux professionnels actuels sont réelles.

Les formations dispensées s'appuient sur un territoire très fortement maillé en institutions culturelles et artistiques. L'École vise le maintien et le renforcement des partenariats avec les institutions dédiées à l'art contemporain. Cependant, le nombre de diplômés en option *Art*, issus de la douzaine d'écoles du pourtour méditerranéen étant supérieur à la capacité de recrutement de ces centres d'art, musées et fonds régionaux d'art contemporain (FRAC), il est essentiel que l'école élargisse le spectre de ses orientations.

Au cœur d'un territoire très riche (neuf écoles supérieures d'art entre Montpellier et Monaco), l'ESBAN a su trouver son identité et offre aux étudiants un cursus cohérent, par un adossement au milieu professionnel (centres d'art, musées, FRAC, etc.), des mises en situation réelles et l'initiation à la recherche personnelle avec l'appui d'une équipe enseignante de qualité.

Le suivi annoncé des diplômés permettra de bien mesurer l'étendue des secteurs dans lesquels ils peuvent trouver une activité rémunératrice. On peut rappeler la place importante du secteur du spectacle vivant

dans le sud de la France. Par ailleurs, les mutations sociales, économiques et technologiques contemporaines peuvent amener l'École à s'interroger sur les possibilités d'intégration de ses diplômés. Les artistes peuvent contribuer à enrichir des environnements professionnels extérieurs : santé, écologie, sport, éducation, etc.

La volonté affichée de renforcer les deux axes de recherche au travers d'une ambitieuse politique de journées d'études, d'expositions et de publications, et d'une structuration améliorée (création d'un conseil scientifique) nourrit pleinement la qualité des deux diplômes (DNA et DNSEP). L'activité de la recherche est étroitement liée à la théorie et à la pratique artistique. Durant la période 2014-2019, six enseignants se sont engagés sur deux axes de recherche qui fondent en partie l'identité du DNSEP, option Art :

- « Pratique et théorie de l'exposition »,
- « La flamme et le papillon », axe qui interroge les rapports entre la création littéraire et filmique.

Ces deux axes de recherche sont en cours d'évolution et permettront de renforcer les pratiques collectives et les expérimentations liées aux pratiques de la transversalité.

L'ESBAN a mis en place, de manière volontariste et probante, plusieurs dispositifs complémentaires d'accompagnement à la professionnalisation, suivant les préconisations du Hcéres :

- avec la formation *Production et régie des œuvres et des expositions*, en collaboration avec des professionnels et les musées de Nîmes et de Montpellier, le FRAC Occitanie-Montpellier, le Mudam du Luxembourg, etc.,
- depuis 2015, elle a également mis en place une année de césure qui a permis à sept étudiants de s'engager dans une réorientation de scolarité ou de bénéficier d'une opportunité de travail,
- par le biais de contrat d'étude, l'École accompagne les étudiants salariés dont il faut aménager l'emploi du temps et permettre l'organisation d'une année d'études en deux ans,
- une fois par mois, le module « Professionnalisation » présente les métiers des secteurs de l'art, de l'exposition, de l'image et de la communication,
- avec le projet « Post-production » qui s'adresse à tous les diplômés des quatre écoles supérieures d'art de la région Occitanie en partenariat avec le FRAC Occitanie-Montpellier. Accompagné d'une bourse, l'étudiant est invité à construire un projet et a la possibilité d'accéder aux ateliers techniques de l'ESBAN.

Au sein de l'Hôtel Rivet, deux salles d'exposition accueillent le Centre d'art d'application où les enseignants développent les programmes pédagogiques et scientifiques autour des pratiques de l'exposition qui intègrent la programmation d'un Centre d'art d'application. Pour affirmer sa stratégie autour des métiers de l'exposition, l'ESBAN a mis en place de nombreux partenariats permettant aux étudiants des expériences professionnalisantes, suivant ainsi les recommandations de la dernière évaluation du Hcéres, avec :

- le Carré d'art (rencontres d'artistes, interviews filmées, assistantat pour les expositions),
- le musée du vieux Nîmes (pour une relecture des collections),
- les centres d'art La Vigie et Le Cacn (stages pour les étudiants),
- le FRAC Occitanie (prêts d'œuvres pour des expositions).

La taille et les ressources humaines de l'école portent néanmoins à s'interroger sur la nécessité d'afficher trois parcours ou « spécialisations » (expositions, écritures filmiques et diplôme d'établissement). En effet, la singularité et la visibilité de l'école de Nîmes à l'échelle régionale, voire nationale, tient avant tout dans le travail mené autour de l'écriture filmique, les questions relatives à l'exposition étant fondamentales et communes à l'ensemble des écoles supérieures d'art.

De ce point de vue, le positionnement du diplôme d'établissement *Production et régie des œuvres et des expositions* est encore incertain, tantôt présenté comme « formation complémentaire », tantôt affiché comme relevant d'un « seul et même diplôme ». Ce positionnement devra être arbitré, soit par son maintien au titre d'une formation supplémentaire dont il faudra préciser le niveau (licence, master, post-diplôme master), soit par son intégration dans le DNA ou le DNSEP.

Enfin, la perspective affichée de développer avec l'université une nouvelle formation en design et communication méritera une sérieuse étude des besoins de qualifications.

L'ESBAN, en lien avec la métropole nîmoise, s'est engagée dans les programmes Erasmus et a reçu le label « bonne pratique » de l'agence Erasmus+. Elle a ouvert un site internet en anglais pour développer son

attractivité à l'international, mettant ainsi en place une stratégie plus offensive de recrutement. Le développement des échanges d'enseignants à l'international est envisagé pour les années à venir.

AVIS SUR LE PILOTAGE ET SUR LES DISPOSITIFS OPÉRATIONNELS

Les cursus d'études visent à accompagner l'étudiant dans la construction de son parcours et à acquérir de l'autonomie. Le pilotage de la formation est globalement probant. L'équipe pédagogique, qui couvre tous les domaines du DNA au DNSEP, est complétée par des intervenants dont le temps d'intervention a fortement augmenté. Ces intervenants sont issus du milieu académique ou du secteur privé en lien avec le milieu culturel dans des domaines très spécifiques et toujours en complémentarité de l'équipe pédagogique permanente.

Créée en 2013, le poste de directrice des études coordonne les postes liés à la pédagogie et ceux liés aux ressources (bibliothèque, communication et projets), donnant ainsi davantage de cohérence à la direction de l'École. Les conseils de classe, coordonnés par la direction des études, sont composés de l'ensemble des enseignants. Les enseignants de l'ESBAN apparaissent comme pleinement investis dans la vie administrative et pédagogique de l'établissement. Une charte de bonnes pratiques dans les domaines de l'égalité femmes-hommes, de la diversité et de la mixité sociale et culturelle est en cours de rédaction, intégrant les étudiants, les enseignants et l'administration.

Le conseil d'orientation pédagogique, scientifique et de la vie étudiante couvre les formations de 1^{er} et de 2^{ème} cycle, il se réunit deux à trois fois par an et comprend des représentants du corps enseignant, des étudiants et du personnel administratif.

L'ESBAN a choisi de procéder à l'autoévaluation en continu en la confiant aux coordinateurs d'année et aux délégués étudiants. L'évaluation des enseignements par les étudiants (fin de cursus et diplômés) est réalisée sous forme de questionnaires et d'échanges avec les représentants étudiants. Les questionnaires étudiants sont analysés collégalement par les instances de pilotage de l'établissement. Une véritable démarche qualité est ainsi portée et doit s'installer dans la durée.

Un conseil d'orientation scientifique, propre au DNSEP, est en projet pour la rentrée universitaire 2020. Il devra solliciter des intervenants extérieurs, tant nationaux qu'internationaux. Une telle mesure serait de nature à favoriser l'attractivité de l'École.

CONCLUSION

L'ESBAN est un établissement dont le bon fonctionnement et les résultats satisfaisants sont à souligner. L'arrivée d'une nouvelle direction est mise à profit pour mettre l'accent sur son attractivité dans un contexte inter-régional concurrentiel. Il paraît important de porter les efforts sur les deux années du 2^{ème} cycle afin de lui donner des programmes affirmant sa singularité. Le manque d'effectifs des cohortes risque de mettre en cause la viabilité de la formation, de nouvelles pistes pourraient être développées en se rapprochant des établissements de l'arc méditerranéen (écoles d'art, universités, ComUE, formations professionnalisantes).

Les efforts qui ont été faits pour renforcer l'attractivité à l'international doivent être poursuivis en définissant une stratégie clairement identifiée au-delà des programmes Erasmus.

Le programme de recherche « Pratique de l'exposition » qui s'est adossé à des professionnels de haut niveau devrait maintenant trouver un développement, par exemple en collaborant avec l'université et un réseau international.

AVIS SUR LES FORMATIONS

Intitulé de la formation	LG/MG	Avis sur l'accréditation
DNA option Art	LG	Avis favorable
DNSEP option Art	MG	Avis favorable

OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT

Haut Conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur (HCÉRES)

À l'attention de Monsieur Jean-Marc GEIB
Directeur du département d'évaluation des formations

2 rue Albert Einstein
75013 PARIS

Objet : Observations sur le rapport d'évaluation
du projet d'offre de formation pour le prochain contrat 2021-2025

Nîmes, le 20 juillet 2020

Monsieur Le Directeur,

Les équipes enseignantes et administratives de l'École supérieure des Beaux-Arts de Nîmes, s'associent à moi afin de remercier le comité d'évaluation du HCÉRES pour le travail effectué et l'attention portée à notre établissement dans le cadre du projet d'offre pour le contrat 2021-2025.

Le rapport d'évaluation suscite plusieurs observations liées au développement de l'offre de formation, en évolution rapide et nécessitant ici une actualisation. Cela concerne tout particulièrement les axes de recherche *Pratique et théorie de l'exposition* et *La flamme et le Papillon*.

La problématique *Pratique et théorie de l'exposition* que l'ésban a explorée en pionnière en son temps est aujourd'hui partagée par de nombreuses écoles d'art et établissements universitaires. Il nous a semblé essentiel de la revisiter dans une logique d'expérimentation et de savoir non-constitué qui caractérise la recherche en école d'art.

Ainsi, à la rentrée 2020-21, est initié le nouveau parcours de recherche *Spatialités* qui, à partir des acquis de *Pratique de l'exposition*, entend développer une réflexion et des expériences en considérant les différentes spatialités contemporaines qui s'épanouissent dans notre vie quotidienne et dans une variété de pratiques artistiques. Des arts plastiques à d'autres pratiques comme la danse, le théâtre, le cinéma, l'architecture, le design et le design graphique, interroger la spatialité n'est le privilège ni des arts en trois dimensions ni de l'art tout court. Préférer une approche transversale permet ici d'enrichir la notion, de l'ouvrir et de la relier à nombre de nos actions quotidiennes, c'est-à-dire à l'espace de la vie. À l'appui également des sciences humaines (anthropologie, philosophie, géographie, sociologie, etc.), on tentera de prendre la mesure de ce qui nous demeure opaque, de ce que nous ignorons.

De la même façon, *La flamme et le papillon* est réexaminée pour laisser une plus grande place aux *Écritures expérimentales*. En effet, Un double mouvement traverse la production littéraire et artistique contemporaine. Alors que les écrivains débordent des limites strictes du livre donnant voix et image à leurs

textes par la performance, le son, la vidéo ou l'installation, les artistes font une place de plus en plus importante au langage et aux formes textuelles et discursives. Dans leurs démarches, l'écriture cesse d'être un outil pour devenir un médium à part entière ou bien, tout en restant processuelle, elle est perçue comme indissociable de l'œuvre et s'imisce dans les espaces d'exposition et de diffusion. Ce parcours de recherche propose donc de développer une pratique approfondie de l'écriture dans une approche transversale où elle y est pensée depuis son frottement aux autres arts.

Ces deux nouveaux parcours de recherche sont constitués de séminaires, de workshops, d'expositions et de différents moments de rencontres et de partages avec des intervenants extérieurs (artistes, écrivains, auteurs, commissaires, chorégraphes, philosophes, géographes, anthropologues, designers, scientifiques, chercheurs issus de laboratoires universitaires, etc.). Leurs enjeux et évolutions seront débattus à l'avenir au sein du Conseil Scientifique dont le Conseil d'Administration de l'ésban a validé la création lors de sa séance du 18 mai 2020. Les personnalités qualifiées sont en cours de désignation pour leur niveau d'expertise sur ces questions.

Il est à préciser également que l'activité de recherche fera aussi l'objet de dispositifs de valorisation à l'intention de la totalité des étudiants de l'école et du public extérieur durant une journée banalisée en fin d'année.

Enfin, les experts de l'HCÉRES semblent d'inquiéter de la capacité de l'ésban à pouvoir « afficher trois parcours ou spécialisations » considérant que le diplôme d'établissement *Production et régie des œuvres et des expositions* s'inscrit dans un positionnement « encore incertain ». Ce diplôme dont l'HCÉRES reconnaît le « caractère professionnalisant remarquable » nous est essentiel et nous nous employons à sa rapide montée en puissance. Dès la rentrée 2020, de nouveaux partenaires l'intègrent, de nouveaux questionnements s'y inscrivent (transition écologique, international) et le nombre de places ouvertes passe à 10. Il ne constitue en rien un parcours qui pourrait se juxtaposer aux parcours de recherche mais se présente comme une formation complémentaire à part entière ayant pour vocation d'accueillir des étudiants diplômés en demande d'une formation concrète ouvrant à une réorientation professionnelle. Son statut « incertain » est lié au niveau d'entrée dans la formation puisque peuvent y postuler des étudiants ayant une licence ou un DNA ainsi que des étudiants diplômés d'un master ou d'un DNSEP.

Cette position est aujourd'hui assumée par l'école car nous considérons nécessaire ce temps long de réflexion stratégique, d'observation et de réglage quant à son positionnement et à contenu. D'un point de vue pédagogique, il s'agit également d'interroger les processus de hiérarchisation du milieu professionnel en repositionnant les compétences techniques comme centrales dès lors que l'étudiant titulaire d'une licence dispose d'expériences associatives par exemple et/ou d'une appétence particulière pour les savoir-faire.

À l'horizon 2025, l'ésban aura le recul suffisant pour arbitrer son choix.

Espérant avoir pu apporter quelques éclaircissements, Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération.



Christian DEBIZE
Directeur de l'École supérieure des beaux-arts de Nîmes

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)